

MINISTERE DU TRAVAIL, DE
LA SECURITE SOCIALE ET DE
LA JUSTICE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail + Démocratie + Paix

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU
PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

SECRET N° 87/220 Du 21/06/87
MTSSJ .DGFP.DGPCE. SAN
portant promotion à trois (3) ans au titre de
l'année 1985, des Ingénieurs des cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des Services Techni-
ques (Mines)

VISAS :

LE PREMIER MINISTRE

Vu la constitution du 4 juillet 1979 ;

Vu la loi 076/84 du 25 Décembre 1984, portant ratification de l'ordon-
nance n° 019/84 du 25 Août 1984, portant modification de certaines dispo-
sitions de la constitution du 4 juillet 1979 ;

Vu la loi 15-62 du 3 Février 1962, portant statut général des fonction-
naires ;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la
soldé des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 60-10 du 3 Mars 1960, fixant le statut commun des
cadres de la catégorie A des Services Techniques ;

Vu le décret n° 62-190/ME du 9 Mai 1962, fixant le régime des rémuné-
rations des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62-117/FP du 5 Juillet 1962, fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi 15-62 du 3 Février 1962, portant
statut général des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 65-170/FP-ME du 25 Juin 1965, réglant l'avance-
ment des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 74-470 du 21 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62-190/FP du 5 Juillet 1962 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 86-877 du 18.7.86 sur la prise d'effet des
avancements et reclassements ;

Vu le décret n° 84-050 du 1 Août 1984, portant nomination du Premier
Ministre ;

Vu le décret n° 86-1173 du 10.12.86, portant nomination des Membres
du Gouvernement ;

Vu le décret n° 86-1173 du 10.12.86, portant organisation des
intérim des Membres du Gouvernement ;

~~Vu le décret n° 84-050 du 1 Août 1984, portant nomination du Premier
Ministre ;~~

Vu le décret n° 85-260 du 3 Mars 1985, déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions
des situations administratives des Agents de l'Etat ;

Vu le décret n° 86-221/INTER.FPS.DGFP.DGPCE. du 12/02/86....portant
inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1985, des Ingénieurs
des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Mines) ;

Vu le décret n° 62-190/FP du 5 Juillet 1962, relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiér-
archie I ;

.../...

D G B
D C F

[Handwritten signature]

ARTICLE 1ER : Sont promu, aux échelons et leur grade, au titre de l'année 1985 à trois (3) ans, les Ingénieurs de carrière de la catégorie A, hiérarchie I des services Techniques (Mines) dont les noms suivent ACC = Héant.

- Messieurs :
- MALLAL (Georges) - /C du 07.05.86 (DIRMINES)
 - ROUSSEAU (Archie) - /C du 09.09.86 (DIRMINES)
 - BERCIER (Paul-Christian-Achille-Oswald) - /C du 13.03.86 (DIRMINES)

ARTICLE 2 : Conformément à la disposition du décret n° 05/377 du 10.07.86 susvisé, cet avancement ne procurera aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera ~~exécuté~~, publié au JORPC et communiqué ~~par~~ ~~pour~~ ~~su~~ ~~besoin~~ ~~et~~ ~~...~~ /-

BRUSZAVILLE, le 21/5/87

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de la
Sécurité Sociale et de la
Justice, Garde des Sceaux.

[Handwritten signature]

[Large handwritten signature]

Commandant Dieudonné KIMBEMBE.-

Ango Edouard FOUNGUI.-

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 1
- DGFP..... 2
- DGFCE..... 3
- MINI. FINANCES..... 2
- M.M.H..... 2
- S.G.M.M.H..... 3
- DIRMINES..... 2
- B.STAT.DGFP..... 2
- INTERESSES..... 9
- DOSSIERS..... 3
- SGG/BC..... 3./-

[Large handwritten mark, possibly a signature or initials]